

POLITIQUE QUALITE

DU CENTRE D'EXPLOITATION MONTAGNE NOIRE

Véritable réservoir en eau, le massif de la Montagne Noire bénéficie d'une situation exceptionnelle, notamment grâce à un bassin versant riche en précipitations. Le contrôle de ces ressources a permis d'assurer la production d'eau potable vers un grand nombre de communes du Lauragais, de répondre à leurs besoins en irrigation et d'alimenter le Canal du Midi. C'est dans le cadre de ce projet exemplaire qu'est né, en 1956, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire de la Haute-Garonne (SIEMN31).

Toujours pour continuer à servir l'intérêt général et répondre aux enjeux de demain, le SIEMN31 et RESEAU31 ont fusionné, le 1^{er} janvier 2018, dans le but de bâtir un grand service public du cycle de l'eau, à l'échelle du département de la Haute-Garonne. Cette alliance garantit aux usagers de la Montagne Noire jusqu'aux Pyrénées un service durable et de qualité. Le SIEMN31 est ainsi devenu le Centre d'exploitation Montagne Noire.

Notre Centre exerce ses missions sur le territoire de la Commission Territoriale Sud Lauragais (CT09) de RESEAU31. Il a toujours pour vocation d'assurer une distribution en eau potable, à la fois quantitative et qualitative, pour les abonnés des 60 communes du territoire, tout en garantissant l'entretien, l'évolution et l'amélioration constante des équipements nécessaires à cette distribution.

La satisfaction de nos usagers est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons décidé d'inscrire notre démarche dans le cadre d'un système de management de la qualité, appliqué aux activités de gestion des abonnés, d'exploitation du réseau de distribution, de contrôle qualité de l'eau et de gestion des branchements particuliers.

Fort de cette culture du service public et soucieux des prestations rendues aux usagers, le Centre d'exploitation Montagne Noire et l'ensemble des élus le représentant au sein de la Commission Territoriale Sud Lauragais véhiculent des valeurs de proximité, de performance et de dévouement.

Concrètement, cet engagement se traduit par les objectifs suivants :

- ◆ Etre à l'écoute des usagers pour identifier et satisfaire leurs besoins,
- ◆ Surveiller la qualité de l'eau pour qu'elle réponde constamment aux exigences sanitaires,
- ◆ Veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau reste acceptable pour les usagers,
- ◆ Assurer le bon fonctionnement et l'entretien du réseau de distribution d'eau potable,
- ◆ Veiller à la qualité des travaux relatifs aux branchements,
- ◆ Mobiliser l'ensemble du personnel du Centre d'exploitation Montagne Noire ainsi qu'une partie du personnel des services Supports de RESEAU31, autour de la démarche qualité,
- ◆ Entretien d'une dynamique d'amélioration continue,
- ◆ Veiller à l'efficacité des processus.

Ensemble, élus et agents du Centre d'exploitation Montagne Noire (CT09) de RESEAU31 mettront en œuvre les ressources, les moyens nécessaires, et les actions pour répondre à ces objectifs indispensables à la performance de ce service public.

Le 06/09/2018,

GILBERT HEBRARD
Vice-Président du Syndicat Mixte
De l'Eau et de l'Assainissement
De Haute-Garonne



SEBASTIEN VINCINI
Président du Syndicat Mixte
De l'Eau et de l'Assainissement
De Haute-Garonne